



Détention illégale à Auchan

Par jujube92

Bonjour,

Mon fils majeur s'est fait prendre à Auchan pour vol à l'étalage d'une valeur de 30?. Il a demandé à ce que je vienne ce que les vigiles ont refusé. Ils ont fait mine d'appeler la police et lui ont dit qu'elle était en chemin. Sauf qu'au bout d'une heure, la police toujours pas arrivée, les vigiles lui "proposent un arrangement". Il m'a dit que s'il signait un document ils le laissaient partir sans problème.

Aussi, ils lui ont interdit de m'appeler durant cette détention, les téléphones étant interdits?

Il a donc payé et signé, pris de panique.

Il a été très honnête avec moi et m'a confié que cela lui était déjà arrivé l'année dernière où il avait vécu la même expérience pour avoir chapardé un paquet de chewing-gums à 2?.

Voilà, je n'étais pas au courant de son premier vol. Je pense que dû au montant il a pris trop ça à la légère je lui ai fait un rappel des risques et notamment des problèmes à trouver un emploi si son casier se voyait affecté d'un "vol à l'étalage".

Là, c'est pas le problème.

Ce que je veux savoir c'est qu'Est-ce qui a été signé? Mon fils me dit que les vigiles lui ont affirmé qu'il s'agissait que d'une feuille de transaction servant à ficher les voleurs afin de vérifier une éventuelle récidive. Or, si c'était le cas ils se seraient rendus compte de sa récidive.

Sur le net, je n'ai pas + d'infos, certains parlent de "lettre-plainte simplifiée" destinée aux commerçants afin de faciliter le travail des policiers.

Maintenant, j'aurais voulu savoir si cela sera transmis au procureur ou pas? s'il sera convoqué? sachant que la police ne s'est pas déplacé?

Aussi, Si jamais cela était transmis au procureur et qu'il ne décidait de ne pas poursuivre, cela suivrait-il toujours mon fils?

J'ai vraiment peur pour lui. C'est un garçon intelligent je ne me doutais pas qu'il avait des problèmes financiers ; il est étudiant et refuse toute aide financière de ma part ce qui est tout à son honneur.

MERCI D'UNE ENVENTUELLE AIDE JURIDIQUE!!